

Déclaration d'accessibilité

Le Conseil départemental de Tarn et Garonne s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Réalisation d'un audit de conformité au début de l'hiver 2023.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à **Le Conseil départemental de Tarn et Garonne** :

<https://www.tarnetgaronne.fr/>

État de conformité

Le site Internet <https://www.tarnetgaronne.fr/> est en **conformité partielle** avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests :

L'audit de conformité réalisé par Capgemini révèle que :

- **51 %** des critères du RGAA version 4.1 sont respectés

Contenus non accessibles

Non-conformités

- 1.2 – Plusieurs images décorative ne sont pas ignorées aux technologies d'assistance
- 1.3 – Plusieurs images n'ont pas d'alternatives textuel pertinent
- 1.6 – Une infographie n'a pas de description détaillé de son contenu
- 1.8 – Une image ne possède pas de mécanisme de remplacement
- 2.1 – Des iframe n'ont pas de titres pertinent
- 3.2 – Plusieurs couleurs de texte n'ont pas le ratio de couleur attendu
- 3.2 – Plusieurs couleurs de graphique n'ont pas le ratio de couleur attendu
- 4.6 – Une video possède une audiodescription incomplète
- 4.9 – Un media non-temporel n'a pas d'alternative pertinente
- 4.13 – Un media non-temporel n'a pas compatible avec les technologie d'assistance
- 5.3 – Un tableau linéaire ne possède pas un attribut de presentation
- 6.1 – Plusieurs liens ne sont pas explicites
- 6.2 – Plusieurs liens n'ont pas d'intitulés
- 7.1 – Plusieurs scripts ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistances
- 7.2 – Les sélecteurs de date ne propose pas de saisie manuelle
- 7.3 – Plusieurs script ne sont pas atteignable au clavier
- 8.2 – Plusieurs page n'ont de code source valide
- 8.6 – Un titre de page n'est pas traduit
- 8.9 – Des balises sont utilisées uniquement à des fins de présentation
- 9.1 – Plusieurs page comporte des ruptures au niveau des titres
- 9.2 – Plusieurs page n'ont pas de balise de contenu principale
- 10.6 – Des liens ne sont pas visibles par rapport aux texte environnement
- 10.7 – Le focus n'est pas ou peu visible sur l'ensembles des pages
- 10.9 – Sur les carrousel l'information est donnée uniquement par la forme
- 11.1 – Plusieurs champs n'ont pas leurs label rattaché
- 11.5 – Plusieurs champs de même nature ne sont pas regroupés
- 11.10 – Sur les formulaires, le contrôle de saisie n'est pas implémenté de manière pertinente
- 11.11 – Sur les formulaires, absence de suggestions facilitant la correction des erreurs de saisie
- 11.13 – Plusieurs champs ne possède pas d'attributs le remplissage automatique
- 12.1 – Le site ne possède pas deux système de navigations
- 12.3 – Le site ne possède pas de plan du site
- 12.6 – Les zones de regroupement ne peuvent pas être atteintes
- 12.11 – Un contenu additionnels n'est pas atteignable au clavier
- 13.3 – Les documents PDF ne sont pas accessible

Composants tiers dérogés

- Pas de dérogation identifiée

Dérogations pour charge disproportionnée

- Pas de dérogation identifiée

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 19 janvier 2023.

Technologies utilisées pour la réalisation de Le Conseil départemental de Tarn et Garonne :

<https://www.tarnetgaronne.fr/>

- HTML5
- CSS
- Javascript

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- Google Chrome v.104 + VoiceOver (MacOs 12.6)
- Mozilla Firefox v.107 + NVDA 2022.1 (Windows 10 21H2)

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Web Developer Toolbar
- Assistant RGAA
- IBM Accessibility checker
- Contrast Color checker WCAG
- Accessibility insights for web
- PAC 2021 (PDF)

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Accueil
<https://www.ledepartement.fr/>
- Contact
<https://www.ledepartement.fr/contact>
- Mention légales
<https://www.ledepartement.fr/mentions-legales-0>
- Plan du site
<https://www.ledepartement.fr/sitemap>
- Recherche
https://www.ledepartement.fr/recherche?search_api_fulltext=mdph
- Actualités
<https://www.ledepartement.fr/actualites>
- Maison Départementale des Personnes Handicapées
<https://www.ledepartement.fr/mes-services/nos-missions/handicap/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph>
- Agenda
<https://www.ledepartement.fr/tout-lagenda>
- Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités
<https://www.ledepartement.fr/mes-services/reseau/tarn-et-garonne-conseils-collectivites>
- Proximité des services publics
<https://www.ledepartement.fr/mes-services/nos-missions/proximite-des-services-publics>
- Assistant familial, aider un enfant à grandir
<https://www.ledepartement.fr/mes-services/nos-missions/famille-petite-enfance/assistant-familial-aider-un-enfant-grandir>
- L'agriculture dans le département :
<https://www.ledepartement.fr/services/missions/agriculture>
- MDPH : Permanences associatives et du délégué du Défenseur des Droits :
<https://www.ledepartement.fr/mes-services/nos-missions/handicap/mdph-permanences-associatives-et-du-delegue-du-defenseur-des>
- À connaître (MDPH)
<https://www.ledepartement.fr/connaitre-mdph>

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Contacter la direction de Le Conseil départemental de Tarn et Garonne à la page suivante : courrier@ledepartement82.fr

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

- Plusieurs moyens sont à votre disposition :
- Écrire un message au Défenseur des droits
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
- Appeler le numéro de téléphone 09 69 39 00 00
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des droits - Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07